

dant d'opérer le virement d'un montant de \$1,000, du crédit voté pour "réparations aux pavages permanents" et de l'appliquer aux "bouches d'égout."

—Sur rapport de l'inspecteur de la Ville, il est

Résolu: De présenter un rapport recommandant d'opérer le virement d'un montant de \$1,000 du crédit voté pour "réparations aux pavages permanents" et de l'appliquer aux "trottoirs en bois."

—Sur rapport de l'inspecteur de la Ville, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'opérer le virement d'un montant de \$3,000 du crédit voté pour "réparations aux pavages permanents" et de l'appliquer au "balayage des rues pavées."

—Sur rapport de l'inspecteur de la Ville, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'opérer le virement d'un montant de \$6,500 du crédit voté pour "réparations aux pavages permanents" et de l'appliquer aux "trottoirs permanents."

—Sur rapport de l'inspecteur de la Ville, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'opérer le virement d'un montant de \$500 de la balance disponible du crédit voté pour "la construction d'un égout, avenue des Pins, depuis l'avenue du Parc jusqu'à la rue Durocher" et d'appliquer ce montant à la réparation du trottoir et de la chaussée des rues Stanley, Durocher et Peel où a été récemment construit un égout pour que s'effectue convenablement le drainage de l'hôtel Windsor.

—Sur rapport du Bureau de Santé, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant que la Commission de la Voie soit autorisée à faire construire un égout avenue Selkirk depuis le chemin de la Côte des Neiges en allant vers l'Ouest.

—Soumis un rapport de l'inspecteur de la Ville contenant un estimé du coût d'un égout de brique de 2 x 3 pour remplacer l'égout de bois de l'avenue Taillefer.

Renvoyé de nouveau à l'inspecteur de la Ville, avec prière de s'enquérir qui a fait la demande pour cet égout de brique.

—Soumis le rapport de l'inspecteur de la Ville au sujet de l'égout projeté rue Boucher, à l'ouest de la rue Rivard.

Renvoyé à la Commission d'Hygiène et des Statistiques.

—A la demande de M. le président, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de dresser un plan et un rapport au sujet de l'utilité du terrain cédé par M. Gibeau vis-à-vis sa propriété rue Déséry.

—Il est résolu: Qu'un rapport soit présenté au Conseil recommandant d'accepter gratuitement et sans condition de la "St. Denis Land Co." et de la "Amherst Park Land Co."

la rue Comte dans le quartier Saint-Denis.

—M. le président explique que M. F.-L. Décarie est désireux de disposer de deux nettoyeurs automatiques de bouches d'égout qu'il consentirait à louer à la Ville afin que cette dernière en fasse l'essai avant de les acheter.

Après délibération, il est

Résolu: Que soient loués lesdits nettoyeurs automatiques de bouches d'égout à \$50.00 chacun par mois pour l'espace de trois mois, à condition qu'à l'expiration de ce terme, la Ville ait droit à une réduction sur le prix de vente, égale au montant payé pour la location.

—M. le président informe la Commission que M. E. Bélanger, I.C., assistant-inspecteur de la Ville, a été élu gouverneur de l'Ecole Polytechnique (Faculté des Sciences de l'Université Laval), et sur proposition de M. l'échevin N. Lapointe, appuyé par M. l'échevin Turner il est

Résolu: Que l'Ecole Polytechnique daigne agréer l'expression de la satisfaction de cette Commission pour l'honneur qui a été conféré à M. Ernest Bélanger, I.C., assistant-inspecteur de la Ville par sa nomination dans le bureau des gouverneurs de cette institution.

Il est aussi

Résolu: Que cette Commission félicite également M. Ernest Bélanger à l'occasion de son élection au bureau des gouverneurs de l'Ecole Polytechnique.

—Il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que soient construits les trottoirs permanents ci-après désignés, conformément aux dispositions de la charte de la Ville:

Deux côtés de la rue Richmond, depuis la rue Notre-Dame jusqu'à 400 pieds au nord, en dalles de pierre et goudron.

Côté nord de la rue Commune, depuis la rue Colborne jusqu'à la rue Dalhousie, en dalles de pierre et goudron.

Côté ouest de la rue Sainte-Famille depuis le No 1-6 jusqu'à la rue Prince-Arthur, dalles de pierre et goudron.

Nos 14 à 20 rue McGregor, dalles de pierre et goudron.

No 128 rue Stanley, dalles de pierre et goudron.

ing that \$1,000 be varied from appropriation for "Repairs to permanent pavements" and applied to "Gullies."

—On the report of the City Surveyor, it was Resolved: That a report be made to Council, recommending that \$1,000 be varied from appropriation for "Repairs to permanent pavements" and applied to "Wooden sidewalks."

—On the report of City Surveyor, it was Resolved: That a report be made to Council, recommending that \$3,000 be varied from appropriation for "Repairs to permanent pavements" and applied to "Sweeping paved streets."

—On the report of the City Surveyor, it was Resolved: That a report be made to Council, recommending that \$6,500 be varied from appropriation for "Repairs to permanent pavements" and applied to "Permanent sidewalks."

—On the report of the City Surveyor, it was Resolved: That a report be made to Council, recommending that \$500.00 be varied from available balance of appropriation for "Construction of a sewer in Pine avenue, from Park avenue to Durocher street," and applied to repair the sidewalk and roadway on Stanley, Durocher and Peel sts., where the sewer was recently built to properly drain the Windsor Hotel.

—On the report of the Board of Health, it was Resolved: That a report be made to Council recommending that the Road Committee be authorized to have a sewer constructed in Selkirk avenue, from Côte des Neiges road, westwards.

—Submitted the City Surveyor's report with estimate of cost of 2 x 3 brick sewer to replace the wooden box sewer in Taillefer avenue.

Referred back to City Surveyor for information as to who applied for the said brick sewer.

—Submitted City Surveyor's report re proposed sewer in Boucher street, west of Rivard street.

Referred to Hygiene and Statistics Committee.

—At the request of the chairman, it was Resolved: That the City Surveyor be instructed to prepare a plan and report as to the utility of the land ceded by Mr. Gibeau in front of his property on Desery street.

—It was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that Comte street in St. Denis ward, be accepted gratuitously and unconditionally from the St. Denis Land Co., and the Amherst Park Land Co.

—The chairman explained that Mr. F. L. Décarie was desirous of disposing of two automatic gully cleaners which he was willing to rent to the City to experiment with before purchasing.

After deliberation, it was

Resolved: That said automatic gully cleaners be rented at the rate of \$50.00 per month each, for a period of three months, on condition that at the end of said term the City should be entitled to a reduction on the purchase price, equivalent to the amount of rental paid.

—The chairman informed the Committee that Mr. E. Bélanger, C.E. Deputy City Surveyor had been elected a member of the Corporation of the Ecole Polytechnique, (Science Faculty of Laval University), and on motion of Ald. N. Lapointe, seconded by Ald. R. Turner, it was

Resolved: That the Corporation of the "Ecole Polytechnique" be assured of this Committee's high appreciation of the honor conferred upon Mr. Ernest Bélanger, C.E., Deputy City Surveyor, by this election as a member of the said corporation.

It was furthermore

Resolved: That the congratulations of this Committee be extended to Mr. Ernest Bélanger on the occasion of his election as a member of the corporation of the "Ecole Polytechnique."

—It was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the following permanent sidewalks be constructed in conformity with the provisions of the City Charter:

Both sides of Richmond, from Notre-Dame to 400 feet northwards, in flagstone and coal tar.

North side of Common, from Colborne to Dalhousie, in flagstone and coal tar.

No. 82 to 88a Shuter, in flagstone and coal tar.

West side of St. Famille street, from No. 156 to Prince-

Arthur, in flagstone and coal tar.

Nos. 14 to 20 McGregor street, in flagstone and coal tar.

No. 128 Stanley, flagstone and coal tar.